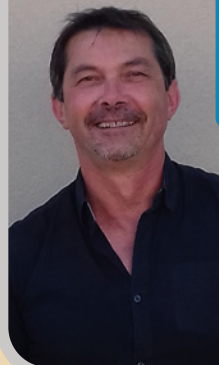


Édito budget 2023



Éric Plantier
1^{er} Adjoint aux finances

Vous le savez, il est de tradition en cette période de l'année de vous présenter de façon complètement transparente les comptes de votre commune. Encore une fois, notre situation financière reste saine même si les choix gouvernementaux nous contraignent et nous limitent au même titre que d'autres services publics.

Nous subissons, nous aussi une augmentation déraisonnée et injustifiée de nos dépenses énergétiques. Il faut savoir qu'aujourd'hui le coût de production d'un mégawatt heure sortie centrale nucléaire est de l'ordre de 50€ alors que par simple spéculation (vous aurez remarqué qu'il n'y a pas eu de pénurie cet hiver !!!) il s'est retrouvé à l'été 2022 à plus de 500€ soit plus de 10 fois plus !!!

Ainsi de très nombreux artisans, entreprises et aujourd'hui particuliers se retrouvent en grande difficulté du fait de cette inflation jamais connue en si peu de temps. Et plutôt que de s'attaquer au problème à la source comme l'ont fait d'autres pays comme l'Espagne et le Portugal par exemple, le gouvernement préfère saupoudrer à l'aide de pansements (chèques énergie, chèques carburant, bouclier anti-inflation) qui sont bien loin de couvrir les nouvelles dépenses issues de leur propre choix !!!

En raison au départ d'une question de spéculation énergétique, tous les produits de consommation courante ont subi une augmentation de près de 20% en un an !!!

Dans ce contexte, un récent sondage précise qu'un Français sur six n'a plus les moyens de se nourrir à sa faim.

Comment la 7^{ème} puissance économique mondiale peut elle laisser des millions de ses concitoyens dans le désarroi ???

Vous le voyez, mon indignation face à l'injustice et aux incohérences reste plus que jamais intacte.

Dans ce climat, nos choix budgétaires se font toujours en ayant à l'esprit d'accompagner au plus près les julirosiennes et les julirosiens et de faciliter ainsi leur vie quotidienne.

Ainsi, nous avons créé cette année pour la première fois, au travers du CCAS, une aide spécifique pour palier à l'augmentation des dépenses énergétiques et nous vous invitons à vous rapprocher de nos services municipaux afin de connaître les conditions d'éligibilité.

Une cantine provisoire (en attendant d'ici 2 ou 3 ans le projet définitif) de qualité sera mise en place à la rentrée 2023 offrant à nouveau un seul service et donc des conditions d'accompagnement et de confort plus satisfaisant pour les élèves.

Nous avons poursuivi également la mise en place de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux afin de limiter au mieux nos dépenses et d'arriver aujourd'hui à une autoconsommation de l'ordre de 60%.

Et bien sûr, en 2023, la réalisation de notre Cœur de Village va voir la livraison de deux opérations aboutissant à la création de 44 logements à faible loyer et de nouveaux services de proximité au travers de la maison médicale et des commerces. Les premières commissions d'attribution permettront aux julirosiens et à leurs proches de pouvoir bénéficier des 2/3 des logements !!!

Tout cela se fera sans augmentation de la fiscalité.

La politique peut être une belle chose et non pas un gros mot que nos dirigeants successifs ont galvaudé. Pour cela, elle doit être au service du bien-être des populations et de l'amélioration de leurs conditions de vie et non pas érigée au nom du seul sacrosaint libre-échange dont on voit années après années les effets dévastateurs et aboutissant à toujours plus d'inégalité.

ET AINSI, COMME VIENT LE PRINTEMPS VIENDRONT LES JOURS HEUREUX...

LE BUDGET PRINCIPAL 2023 / 1-Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

Les dépenses sont constituées par les salaires des agents, l'entretien et la consommation des bâtiments, l'achat de fournitures, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts. Avec une hausse des dépenses énergétiques de 6.5 % maîtrisés avec l'installation de panneaux solaires

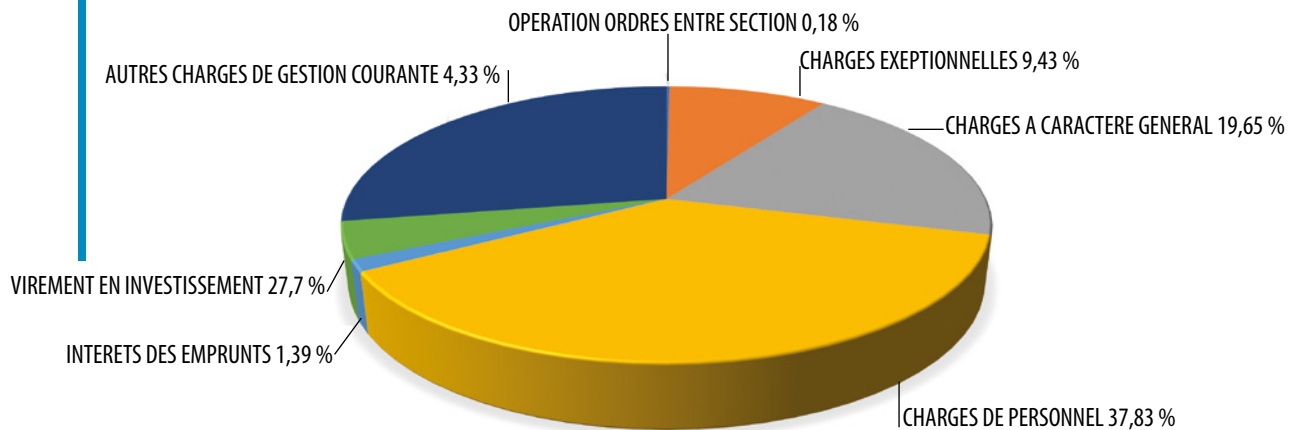
supplémentaires en toiture mairie et cantine.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versés par l'état, des prestations payées par la population (location, cantine, garderie,...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(budget prévisionnel 2022)

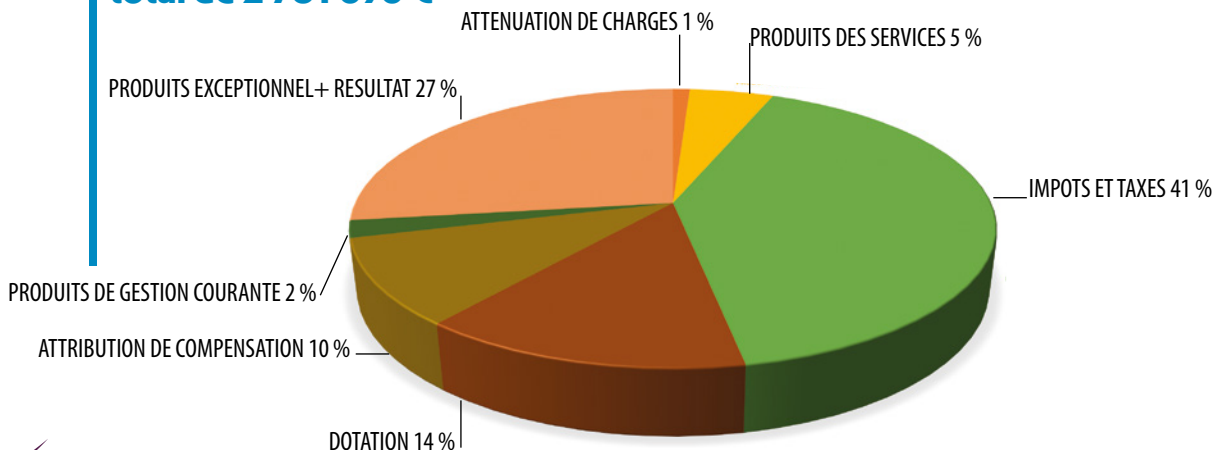
total de 2 781 696 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(budget prévisionnel 2022)

total de 2 781 696 €



Sommaire

Édito budget	p.1	Personnel départ retraite	p.7	Délib	p.15
Budget fonctionnement	p.2	Culture / Médiathèque	p.8	Alès Agglo	p.16
Budget investissement	p.3	Vie communale	p.9	Vie communale	p.17
Travaux de voirie	p.4	Vie communale	p.10	Vie communale	p.18
Agrandissement écoles/cantine	p.5	Vie communale	p.11/12/13	Bon à savoir	p.19
Travaux bâtiments communaux	p.6	Décès de nos aînés	p.14	Nouvelles entreprises	p.20

LE BUDGET PRINCIPAL 2023 /

2/ Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir et améliore l'existant, il est lié à nos projets à court, moyen et long terme.

Les opérations les plus significatives en 2023 au BUDGET GÉNÉRAL :

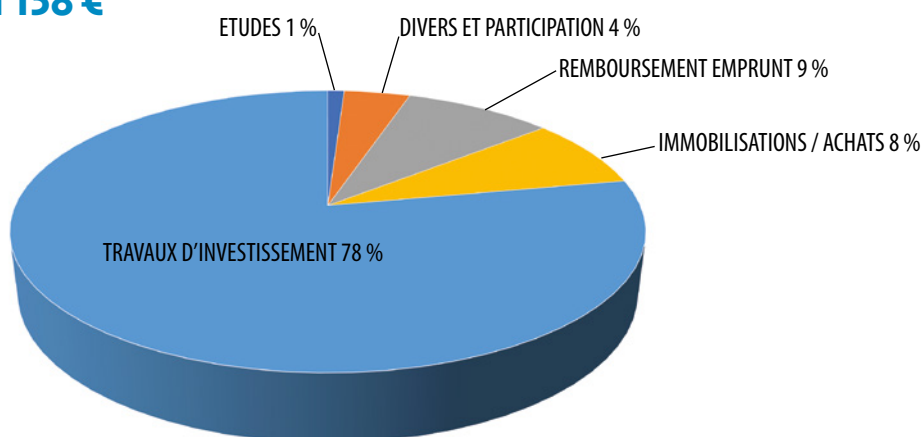
- Continuité et fin de la construction de la maison de santé avec l'aménagement intérieur, des surfaces de commerces et les travaux d'aménagement du parvis
- Programme de travaux de voirie : aménagement sécuritaire du chemin de Caussonille, Ch des Costes, impasse des Pins, Agonèdes, Arbousse, Granaudy, Serre des Fonts, Route Vieille, diverses interventions sur des reprises de voiries.....
- Aménagement de la 6ième classe à l'école maternelle en prévision de l'augmentation de la population.

- Extension de la vidéo protection sur la commune, notamment sur certains points de collecte des ordures mais pas seulement.
- Continuité des études pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée Nord de la commune.
- Extension du Cimetière
- Pose de panneaux solaires sur les bâtiments publics pour une autonomie énergétique d'au moins 50%.
- Agrandissement provisoire de la Cantine avec algeco pour un meilleur confort des enfants (un seul service

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(budget prévisionnel 2022)

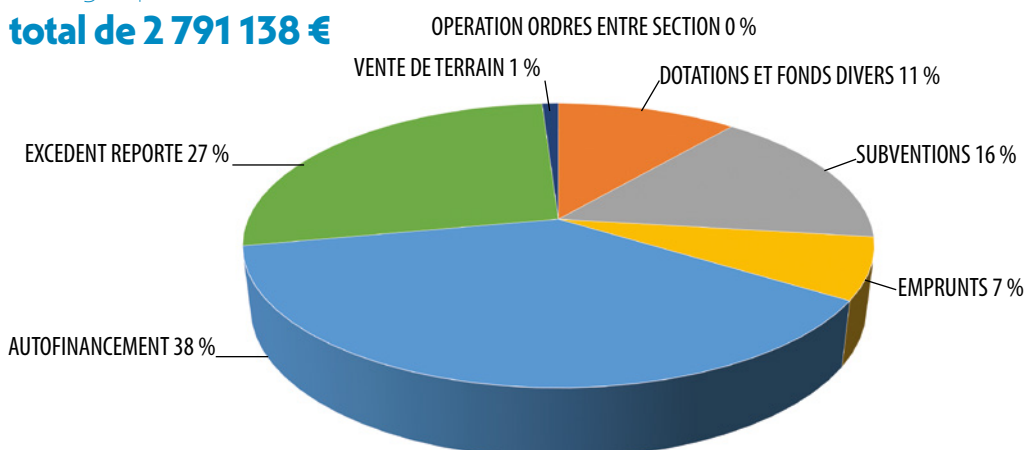
total de 2 791 138 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

(budget prévisionnel 2022)

total de 2 791 138 €



Travaux de voirie 2023

Pour faire suite à notre article de début d'année, quelques illustrations des travaux en cours à fin mai sur notre commune qui font état de l'avancement de notre campagne 2023.



Aménagement les Ayres 1



Aménagement les Ayres 2



Réfection parking des Ayres



Les Fonts



Chemin du serre des Fonts



Serre de Monteil



Chemin des Marronniers

Travaux de voirie

Mur de Caussonille

La réhabilitation de l'entrée de la place de Caussonille est en cours. En effet, des négociations avec les propriétaires du mur de soutènement endommagé par le temps nous ont permis de faire l'acquisition de cette petite parcelle. C'est l'association EVI-BTI qui, sous la forme d'un chantier insertion, va se charger de le reconstruire.

L'espace ainsi libéré pourrait être mis au service des piétons en sécurisant le passage ainsi créé.



à suivre :

Nous sommes en train actuellement de travailler sur la sécurisation de l'entrée haute de la Route Vieille, ainsi que l'entrée de la zone artisanale des Agonèdes, qui

nécessitent une attention particulière.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans notre prochain écho.

Projet écoles : nouvelle cantine

Nous l'avions évoqué dans le dernier écho de février 2023. Le jeudi 4 mai, la société LOCLI a procédé à la pose d'une structure préfabriquée de 60 m² de surface, positionnée à la fois à la perpendiculaire du Café des Parents, mais aussi de la cantine actuelle, créant ainsi une surface totale de près de 300 m² qui sera consacrée à la cantine pour la rentrée de septembre.

Mais avant que les enfants et le personnel n'investissent ces nouveaux locaux, de nombreux travaux d'aménagement seront réalisés par



l'équipe des services techniques de la commune pour la mise à disposition d'un lieu où les repas seront pris en toute convivialité en un seul service.

Projet écoles : agrandissement maternelle et primaire

« Gouverner c'est prévoir, et ne rien prévoir c'est courir à sa perte » disait Émile de Girardin.

Au vu de la démographie de notre commune, qui était de 3417 habitants au dernier recensement, et des familles qui vont arriver dans les nouveaux logements livrés d'ici quelques mois, auxquels il faut ajouter les constructions de maisons individuelles, nous pouvons déjà dire que l'on sera plus de 3500 habitants en 2024. Cela va entraîner des contraintes et des besoins supplémentaires et ces nouvelles familles amèneront un nombre d'enfants supplémentaire qu'il faudra accueillir dans nos écoles maternelle et primaire.

Connaissant le temps qui s'écoule entre une idée de projet et sa réalisation, nous avons anticipé en agrandissant la maternelle avec une sixième classe en lieu et place du préau existant et en en créant

une autre. Pour être opérationnelle, de nouveaux aménagements et dispositions des salles devront être faits. De même à l'école primaire où la dixième classe existait mais n'était pas utilisée, ni utilisable en l'état, des modifications ont été faites en matière d'agencement d'après les directives de la commission de sécurité pour assurer la sécurité des enfants en cas d'évacuation : une passerelle va être créée.

Tous ces travaux ont été exécutés par nos agents du service technique et ont permis d'en maîtriser les coûts.

Ceux-ci, vont dans le même sens que l'agrandissement actuel de la cantine existante (article précédent) et s'inscrivent dans un projet plus grand : la construction d'une nouvelle cantine.



Création d'une 10^{ème} classe à l'étage pour l'école primaire



Création d'une 6^{ème} classe à l'école maternelle



Un nouveau véhicule pour les services techniques

Nous avons acquis auprès de la commune de Brouzet-Alès, un véhicule de marque DACIA, une Logan diesel équipée d'une benne électrique, affichant un faible kilométrage (27.000 km au compteur) en très bon état, voiture qui vient enrichir le parc municipal, offrant une facilité d'utilisation pour les petits travaux réalisés sur la collectivité.

Mise en sécurité du foyer d'Arbousse



Nous avons constaté de nombreuses fissures impactant la zone rocheuse située à l'arrière du foyer d'Arbousse.

Suite au passage de Monsieur DELASSUS, architecte, et sur ses conseils, après analyse des lieux avec un géologue, nous avons fait appel à un ingénieur béton, Monsieur VOINDROT Sébastien, qui nous a rendu une étude appropriée au problème rencontré, préconisant la mise en place d'une structure de soutènement en béton armé. Des travaux confiés à l'entreprise MENDEZ Philippe ont été réalisés courant août.

Le local est maintenant sécurisé et pourra accueillir les futures manifestations en toute quiétude.

Nouvelle installation photovoltaïque



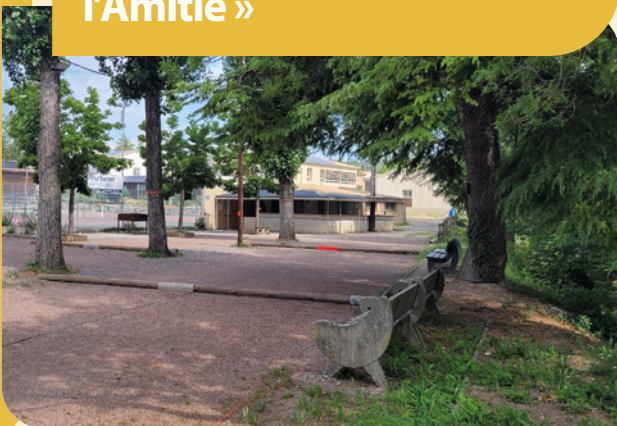
86 panneaux photovoltaïques Tina Solar Energy ont été implantés en ce début d'année sur les toitures de la cantine, de la salle bois et de la mairie, représentant une production annuelle de 39,61 MWh, soit le tiers de la consommation de toute la zone de bâtiments communaux, venant s'ajouter au 35,67 MWh déjà produites sur le groupe scolaire.

Une mise en place d'un coût de 60.000 € TTC, très bénéfique pour la collectivité vu la conjoncture actuelle, avec des tarifs de l'énergie très fluctuants et grevant notre budget de manière significative.

Ces travaux ont été effectués par la société K-HELIOS implantée sur la commune, aux Agonèdes.

Une demande que nous comptons bien poursuivre dans le futur pour toujours plus d'économie dans le respect de l'environnement pour tendre vers l'autonomie.

Convention Mairie / Association « Boule de l'Amitié »



Une convention a été signée entre la Mairie et l'association « La Boule de l'Amitié » concernant la mise à disposition à titre gracieux du local et des terrains utilisés par cette dernière depuis de nombreuses années déjà.

Convention demandant à l'association, en contrepartie de la jouissance de ces lieux, d'effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration du lieu, tels que l'isolation thermique des murs, des baies, des portes en utilisant des matériaux fournis par la mairie.

Ces travaux, ayant pour but de faire des économies d'énergie, sont réalisés en partenariat avec le personnel communal.

Cette convention, signée en mars 2023, sera reconduite tous les ans sous conditions de respect des engagements des deux signataires.

Plantation d'arbres : un pari sur l'avenir

Le service espaces verts a procédé cette année à une cinquantaine de plantations d'arbres de toutes natures (arbres fruitiers au Carabiol, arbres d'ornement, ...) afin de faire le pari de l'attractivité de la commune par ses frondaisons, des îlots de fraîcheur indispensables pour atténuer les grandes chaleurs.

Ce sont des jeunes pousses. Il sera donc particulièrement recommandé de les arroser les premières années si l'on veut leur laisser la chance de devenir adulte.

Nous suivrons donc cette croissance avec attention en demandant à tous les julirosiens de respecter et de faire respecter cette volonté, indispensable au bien-être de l'homme.



DÉPART À LA RETRAITE de Christophe JEAN : MERCI !

Christophe JEAN, notre responsable des services techniques, vient de faire valoir ses droits de départ à la retraite.

Issu d'une famille juliroisienne bien connue et appréciée, Christophe a su, tout au long de sa carrière professionnelle, donner le meilleur pour son village et ses habitants.

Sous les conseils bienveillants de ses aînés : William EVESQUE, Michel PESENTI et leurs équipes respectives, il a assuré une continuité dans le service public de qualité que les collectivités se doivent d'instaurer au sein de leur village.

Travailleur infatigable, débrouillard, doté d'une bonne santé et d'un caractère forgé pour franchir toutes les épreuves, Christophe a été, tout au long de ces années, un élément précieux pour mener à bien tous les projets initiés par les élus.

Nous lui souhaitons une bonne retraite qu'il saura, à n'en pas douter, pleinement occuper car ce garçon possède plusieurs cordes à son arc, entre la famille, la moto, le bricolage et sa contribution à des moments conviviaux et associatifs.

Aussi, nous ne pouvons le laisser quitter sa fonction sans lui adresser un grand MERCI plein de reconnaissance.



INFO PRATIQUE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

PLU / INFORMATIONS

Le service Urbanisme

Attention : Depuis le 1er janvier 2022, vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, etc...) peuvent être déposées directement sur le guichet unique cartads.alesaglo.fr/guichet-unique

Accueil Public

Les mardis et vendredis
9h00 - 11h30 14h00-16h30

RDV avec Monsieur **POUDEVIGNE**, adjoint à l'urbanisme, uniquement le vendredi après-midi.

Coordonnée : urba@saintjulienlesrosiers.fr

Remises des « Bons d'achats »

La Municipalité invite les élèves de CM2 à la remise des « Bons d'Achats » le **Mardi 20 Juin à 18h00 à la Salle Biscarat.**

Ces bons sont valables dans toutes les librairies Sauramps, les élèves pourront se faire plaisir soit avec de la lecture loisir ou utiliser ces bons pour l'achat de leurs futurs manuels scolaires.

**Fortun'Art/ 14ème édition
du 24 au 26 mars 2023 !**



Je qualifierais le millésime 2023 de très très bon cru ! Un salon très éclectique, très coloré et très varié, avec pas mal de nouveaux, de jeunes artistes, des choses inédites et étonnantes !

- Des animations en direction des enfants (mais pas que...) de la part de la sculptrice sur bois et de la personne qui fait des sculptures très aériennes en vannerie : le terme vannière paraît très réducteur pour elle – magicière du rotin serait plus approprié !
- Des habitués de longue date, toujours aussi créatifs avec des œuvres renouvelées
- Un concert aussi, co-production médiathèque/ OMC dans le cadre du printemps des poètes : Lisa, au chant, Jean-Marie Malbos à la musique

et Jean-Luc Aigoïn récitant nous ont régalé des grands poètes de tous les temps

- La remise des prix du concours photo des enfants:

Catégorie 6-10 ans 1^{er} Sacha Dumazer, 2^e Manon Dolata, 3^e Enzo Martinez

Catégorie 11-15 ans : 1^{ères} ex-aequo Élise Ribes et Luna Dunoyer

Prix spécial inventivité pour les enfants du soutien scolaire du Kiosque

- La buvette et la restauration ont été assurées le samedi par l'APE avec leur efficacité et leur bonne humeur habituelles.

CINEMA EN PLEIN AIR

entrée libre

Retenez dès à présent 2 dates pour le cinéma au Carabiol

> Samedi 8 juillet un film de Joseph Kosinski
TOP GUN MAVERICK

> Samedi 5 août un film de Martin Bourboulon
LES 3 MOUSQUETAIRES



AUTRES DATES À RETENIR

Repas citoyen le 14 juillet sous les peupliers nous partagerons le traditionnel méchoui

Grand prix de la chanson (entrée libre)

Mercredi 23 août nous accueillerons la demi-finale sur le parvis de Mandela

Le Cratère revient à st Julien avec une comédie qui se joue sur le boulodrome : « **Les pieds Tanqués** » de philippe Chuyen



MÉDIATHÈQUE

L'espace jeunesse de la médiathèque : Relais assistante maternelle

Le vendredi 12 mai, suite à la convention signée en date du 31 mars, a eu lieu, la première édition des ateliers à l'intention des mini lecteurs (- de trois ans) organisée par l'agglomération.

En effet sous l'impulsion de Madame Delphine Mallouez - responsable du secteur Nord des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance de l'agglomération, une matinée conte était proposée gratuitement aux enfants.

Accompagnés soit par leur assistante maternelle soit par leur parent, les enfants ont été ravis, d'écouter

Clarisse Buret de l'Association Le Praticable, leur raconter une belle histoire.

D'autres animations seront proposées régulièrement.

L'espace jeunesse, qui sera mis à la disposition dès la rentrée prochaine, a été bien apprécié.

Le C.C.A.S.

Nouvelles aides instaurées par le CCAS mises en place à titre expérimental sur 2023 et 2024

1°) instauration d'une nouvelle aide s'adressant aux familles julirosiennes en difficulté pour régler des factures concernant les frais énergétiques et factures d'eau.

Aide limitée à un montant maximum de 50 % du montant à charge n'excédant pas 300 €, versée en une seule fois par an et par famille.

Les dossiers seront instruits par les assistantes sociales du secteur dans un premier temps, puis adressés au CCAS pour étude et paiement des montants arrêtés en fonction du quotient familial de la famille bénéficiaire déterminé par les services de la CAF du GARD.

Quotient familial de 0 à 485 € : 300 €

Quotient familial de 486 € à 745 € : 200 €

Quotient familial de plus de 746 € : 100 €

En plus de ce type de factures, le conseil d'administration pourra étudier toutes sortes de demandes d'aide en dehors de celles existantes.

2°) Instauration d'une troisième tranche pour l'aide à la cantine pour l'année scolaire 2022-2023 afin que beaucoup plus de familles puissent bénéficier d'un coût de repas réduit :

1,20 € par repas pour les familles dont le QF est inférieur à 400 €

1,10 € pour les QF compris entre 401 € et 600 €

1,00 € pour les QF compris entre 601 € et 750 €

Pour ces différentes aides, adressez-vous au secrétariat du CCAS de la mairie (tél. : 04.66.86.00.59) et pour l'aide énergétique et eau, vous pouvez également saisir les assistantes sociales du secteur au 04.66.86.16.52.

Nota bene : Nous avons rajouté une tranche supplémentaire (entre 601€ et 750€) une manière de mieux répondre aux difficultés économiques rencontrées par certains parents.



Chantier éducatif

saint
JULIEN
 les **ROSIERS**

Un nouveau chantier éducatif en faveur des jeunes julirosiens du 6 au 13 juillet 2023 !

Fort de l'expérimentation de juillet 2022 auprès de 11 jeunes julirosiens dans la réhabilitation du foyer d'Arbousse, la collectivité a souhaité renouveler ce choix politique et budgétaire.

Et quel succès ! 12 jeunes ont participé à l'information collective du mercredi 24 mai en mairie afin de confirmer leur candidature pour cette première expérience de travail.

Cette année c'est le site du Carabiol qui sera mis à l'honneur puisque les jeunes vont devoir améliorer l'aire de jeux des enfants.

Ce chantier se fera sous l'encadrement d'un professionnel, spécialiste du bois et de TARECK notre éducateur de prévention spécialisée.

Au-delà de 28h heures de travail, les jeunes bénéficieront d'intervention de prévention autour de l'usage du téléphone et du harcèlement scolaire.

Un premier bulletin de paye pour ces jeunes, la découverte des contraintes de travail, l'importance du travail en équipe...

Un chantier que l'ensemble des 12 jeunes a hâte de démarrer !

Le 13 juillet, ce chantier rejoindra un autre chantier en parallèle celui concernant la préparation du séjour au Sénégal en juillet 2024 dans lequel une quinzaine de jeunes sont investis, autour d'un repas convivial à la guinguette du Carabiol afin de s'enrichir des expériences de chacun.

La Ronde des deux Saints 2023



Départ de la Ronde des deux Saints - Mars 2023



Notre maire Serge Bord, à l'arrivée de la course de la Ronde des deux Saints - Mars 2023

Comme chaque année depuis 2016, le samedi 18 mars a eu lieu la 6^{ème} édition de La Ronde des deux Saints. Cette compétition, inscrite dans le calendrier départemental des courses pédestres hors stade et au challenge Alès Agglomération, alterne les départs une année à Saints Julien les Rosiers et la suivante à Saint Martin de Valgalgues. Pour 2023 le départ a été donné de Saint Martin de Valgalgues. L'organisation a mobilisé une soixantaine de bénévoles qui ont été difficile à trouver.

Alors que les jours précédents ont été maussades et pluvieux, c'est avec un ciel couvert et un temps agréable de mars qu'a été donné, comme d'habitude, dans la bonne humeur et la convivialité, le départ des 2 circuits de 5 km et de 10 km. Une fois de plus l'organisation de la course est passée à travers les gouttes.

Notre maire Serge Bord, comme chaque année, a tenu à participer, et en plus, il a terminé le 10Km en se classant mieux que l'année dernière.

La remise de prix, animée par l'inoxydable René Reboul, s'est conclue par un buffet offert à tous les participants en souhaitant se retrouver l'année prochaine, plus nombreux au départ de la septième édition qui sera donnée devant la mairie de notre village.

Ce sont 250 coureurs qui ont pris le départ sur les deux parcours de 5Km et 10Km.



La troupe du Carabiol a présenté une pièce : « Le Club des poulettes »

La troupe du Carabiol, section de l'ASCL, créée en 1979, constituée de comédiens amateurs s'autogère dans une ambiance conviviale. Elle est composée de cinq femmes et quatre hommes. Contrairement aux années précédentes, où ils jouaient des pièces faites de saynètes, cette année, ils ont choisi d'interpréter une seule pièce en 3 actes : « Le Club des Poulettes », de Jérôme Dubois.

De plus, ils inauguraient un nouveau concept avec réservation et repas avant le spectacle. Or les spectateurs ont été nombreux à ne pas avoir réservé ou n'ont pu réserver leur place pour les représentations du vendredi 21 et du samedi 22 avril, victime de son succès.

La section théâtre de l'ASCL julirosienne pense déjà à comment satisfaire tout le monde l'année prochaine. En effet, la formule repas associée à la pièce de théâtre a suscité un véritable engouement.

Les deux représentations ont affiché complet avec cette nouvelle organisation de plateau-repas et dégustation de vin avant le début de la représentation. Tout a été mis en œuvre pour une agréable soirée, une véritable réussite.

Deux heures de spectacle en 3 temps, de l'humour avec des acteurs pleins d'énergie et de rythme qui ont enchanté le nombreux public venu en famille, pour une soirée de détente et de rires non stop.

Après cet essai validé, nous attendons avec impatience l'année prochaine pour les revoir et nous présenter des nouveautés.

Ils l'ont dit : « Nous serons sur les starkings blocs pour les réservations l'année prochaine, c'est une certitude ».



Le Club de l'Amitié a fêté le Printemps !

Le club de l'Amitié organisait le jeudi 13 Avril un repas pour ses adhérents à la salle Jean Biscarat. Repas pour fêter le printemps, mais surtout pour se retrouver dans la joie, l'amitié et la bonne humeur.

Ils étaient un peu plus de 40 convives à prendre place autour des tables, dans la salle « Jean Biscarat » spécialement décorée pour l'occasion. Le traiteur de la commune « le Petit Nouné » avait concocté une excellente paella servie par les bénévoles de l'association que l'on remercie chaleureusement.

Ambiance comme toujours très conviviale !

Monsieur le maire, Serge Bord, avait amené la liste des chansons préparée par Claire pour une occasion antérieure et en a fait profiter l'assemblée qui a poussé la chansonnette à capela et repris en chœur les titres sélectionnés.

Après ce bon repas, nos joueurs de belote, rami, scrabble et domino ont pu partager quelques parties. La journée s'est clôturée par un petit loto et une tombola.

Le club de l'amitié se réunit tous les jeudis pour des après-midi récréatifs, pour plus de renseignements contacter notre présidente Sally au 07 68 61 58 41.

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 à St Julien les Rosiers

La traditionnelle cérémonie du 8 mai a débuté, comme d'habitude, par un dépôt de gerbe devant la stèle de la Place de la Paix au village de Saint Julien les Rosiers, puis, la population, composée des anciens combattants, des élus et de Julirosiennes et de Julirosiens s'est rendue en procession, musique en tête au cimetière, devant le monument aux morts.

Cette commémoration, dans un contexte national et international de crise démocratique, économique et climatique, voit resurgir les mêmes ressorts que dans les années noires du passé.

Monsieur Pfeuffer, président des anciens combattants a lu la déclaration de l'UFAC et Éric Plantier le message de la ministre des anciens combattants.



Le maire Serge Bord dans son discours est revenu sur la situation alarmante que nous vivons : *« Cette commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, nous rappelle toutes les années, combien la guerre, toutes les guerres, sont un affaiblissement, une remise en cause de notre humanité et le choix de l'ombre poisseuse sur la lumière. »* et de conclure : *« Que cette cérémonie qui nous rassemble soit pour nous la confirmation de notre refus de la haine, de la manipulation, de la falsification de l'histoire, de la fermeture de nos portes à celui qui est différent, mais que cette cérémonie soit la confirmation de notre adhésion à la bienveillance, à l'accueil, à l'ouverture d'esprit et à la générosité ».*

Après la cérémonie tout le monde s'est retrouvé à l'espace Mandela pour partager le verre de l'amitié offert par les anciens combattants.



Les 25 ans du Centre Social «Le Kiosque» et une nouvelle présidente !



Le 7 avril lors de son assemblée générale, Le Kiosque a fêté ses 25ans ,l'occasion de mettre en lumière les actions menées sur le territoire de St Martin de Valgagues et de Saint Julien les Rosiers. Les festivités à la Fare Alais ont rassemblé de nombreux bénévoles et adhérents mais aussi des élus locaux saluant le travail de tous et l'importance des lieux de vie sociale comme celui-ci.

Francis GUILHAUMOND passe le relais à **Christine JEAN** pour une nouvelle présidence au sein du Centre Social Le KIOSQUE. Ancienne salariée de la Fédération des Centres Sociaux, nul doute que la présidence est entre de bonnes mains même si Christine avoue vouloir aussi profiter de son nouveau statut de retraitée.

Un grand Merci à Francis à qui nous souhaitons une belle retraite en bord de mer.



Les petits Dèj de Gard Entreprise

K-HELIOS : une matinale animée

Dans le cadre de la promotion des entreprises innovantes et dynamiques du bassin industriel d'Alès et de ses environs, GARD ENTREPRISE a proposé à ses adhérents une rencontre chez K-HELIOS.

Après une collation généreuse, Hugo BERNARD s'est attaché à présenter son entreprise (qui dépend du groupe SEEB BONNEFILLE)

avec forces détails techniques en matière d'installation photovoltaïque. Les nombreuses personnes présentes ont beaucoup apprécié cette démonstration faite par un professionnel chevronné.

La zone artisanale des Agonèdes continue à faire parler d'elle et dans le bon sens du terme car, après l'entreprise RUIZ (visité il y a quelques temps dans le cadre des « matinales » d'Alès Myriapolis, c'est au tour de K-HELIOS d'alimenter le savoir-faire et l'excellence des entreprises locales.



La Guinguette

C'est en écoutant les remarques et les interrogations des julirosiens que l'on mesure à quel point la guinguette du Carabiol est une destination prisée par les habitants de notre commune et combien aussi la qualité de sa gestion rejaillit inmanquablement sur la réputation de notre village.

C'est en ayant tous ces éléments en tête que la commission d'attribution s'est réunie il y a quelques jours et qu'elle a sélectionné Monsieur BOUKHENCHOUC et Madame JHANIT,

un couple expérimenté avec une bonne connaissance des guinguettes, entre-autres celle du Roc Tombé et de Rochegude où ils ont exercé leurs talents. Au moment où paraîtra cet écho, la saison sera sans doute lancée. Aussi, nous leur souhaitons pleine réussite dans cette mission qui n'est rien de moins que de satisfaire les papilles des petits et des grands au milieu d'un cadre agréable qui sent bon les vacances.

À noter le numéro de téléphone de la Guinguette : 07 66 87 84 26



L'association des Anciens Combattants de la commune recherche des porte-drapeaux.

Cela peut-être homme ou femme, que vous soyez ancien militaire ou pas, vous serez accueillis avec plaisir.

Nous recherchons également une personne (homme ou femme) pour porter le drapeau des harkis.

Si vous êtes intéressé(e) par l'annonce, vous pouvez joindre le président des anciens combattants,

Monsieur Claude PFEUFFER, 92 avenue des Rosiers, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS.

Tél. : 06 89 85 91 84

Mail : claud.pfeuffer@orange.fr

Maison en partage : Enfin !

On avait fini par penser que ce projet ne sortirait jamais de terre, victime de la bourrasque inflationniste de ces derniers mois, ce qui avait eu pour conséquence de renoncer à plusieurs appels d'offre qui s'étaient avérés infructueux...

Mais avec l'arrivée du mois de mai et la bonne volonté de chacun pour des bâtiments qui vont coûter plus cher, les entreprises SCAIC et GIRAUD vont démarrer la mise en place des réseaux. Ce sera ensuite l'entreprise SN VINCENT qui sera chargée d'assurer le gros œuvre.

Au total, 16 mois de chantier pour voir le joli coup de crayon de l'architecte Nicolas LOUR, vivre et prendre forme sous nos yeux.

La maison en partage dont la vocation est d'accueillir des personnes encore valides et prêtes à jouer un rôle encore actif au sein de l'animation du village sera la deuxième réalisation de notre « cœur de village ».

Ainsi, toutes ces réalisations mises bout à bout donnent vraiment l'image, et plus que l'image, la certitude d'une cohérence dans la prise en compte des besoins de l'ensemble des générations.



Résidence G. HALIMI : pour le 1^{er} juillet

C'est une bonne nouvelle accueillie comme il se doit : les 24 logements de la résidence G. HALIMI, du T2 au T4, vont être attribués à partir du 1^{er} juillet prochain.

Inutile de préciser l'engouement de la demande (plus de cent courriers reçus en mairie) car notre commune est très recherchée grâce à son environnement à la fois paisible et proche d'Alès.

La commission d'attribution s'est déjà réunie et a commencé à formuler des choix à partir de critères très précis (reste à charge supportable, revenus rentrant dans les normes d'accès aux logements sociaux (PLUS – PLAI), sachant aussi que parmi les 24 logements, un certain nombre sont à disposition de la préfecture.

Une classification qui fera des heureux à n'en pas douter mais qui en mécontentera d'autres tout aussi certainement.



Quant aux 20 logements situés à l'étage de la maison de santé et de la surface commerciale, il faudra sans doute attendre la rentrée de septembre pour qu'ils soient investis.

Parking des écoles : de nouvelles pratiques sont indispensables.



Parking CD316 chemin de St Julien



Cheminement 300 m jusqu'à l'école

Nous l'avons dit à maintes reprises : les travaux de construction de la Maison en Partage vont impacter la totalité du parking situé à proximité des écoles. Maintes fois repoussés, ces travaux démarreront après les vacances de Pâques, ils vont se prolonger jusqu'en 2024, obligeant les automobilistes et notamment les parents, à trouver d'autres solutions de stationnement.

Le parking du CD 316 qui nécessite, montre en main, cinq minutes de déplacement jusqu'aux écoles, peut

répondre à ce besoin. Il suppose cependant un peu d'organisation et d'anticipation pour ne pas arriver en retard à l'école.

Par ailleurs, chaque fois que cela est possible, il est vivement recommandé le covoiturage ou les déplacements à vélo ou à pied dans un environnement local agréable et sécurisé.

Il n'y a pas de mystères : c'est avec la compréhension et la bienveillance de tous que nous parviendrons à relever ce challenge.

Madame Germaine PEYRO s'est éteinte le 8 mars à 101 ans.

Elle est arrivée à Saint Julien les Rosiers en 1967 à la Route Vieille dans la maison qu'elle habitera jusqu'à son décès. Avant cela elle avait résidé à Bessèges, puis à Robiac-Rouchessadoules du fait, que son mari, Jean Baptiste était mineur.

Elle a eu trois enfants : Jeanine, Christian et Gilbert. De son jeune âge où elle avait été placée en famille d'accueil, et d'une vie de labeur pas facile, elle avait hérité d'un caractère fort et bien trempé.

Elle participait activement à notre vie communale, notamment au sein du Club de l'Amitié qui avait célébré son 101ème anniversaire au mois de février tous les membres du club lui ont présenté leurs vœux, en même temps, en présence des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Germaine, bon pied, bon œil, avait soufflé les bougies (en chiffres) et bu une coupe de champagne comme il se doit. Ces derniers temps elle avait eu des ennuis de santé et avant d'être hospitalisée, elle avait tenu à être présente auprès de ses amis du club arborant pour la circonstance une coupe de toujours impeccable.

Germaine était très entourée par sa famille ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants. Elle leur laisse un grand vide.

Notre conseil municipal présente à ses enfants, Jeanine, Christian et Gilbert, à son gendre et ses belles filles, ainsi qu'à tous ses petits enfants et arrière petits dans la peine, nos sincères condoléances ainsi que l'expression de notre sincère affection.

André ROUVIER, notre centenaire, nous a quittés.

Peut être que ce nom parle plus aux anciens du village qu'à la jeune génération.

André ROUVIER est arrivé dans la commune en 1966, au chemin de l'Arc de Vérau, où il avait construit sa maison.

Ses enfants Claudine et Alain sont allés à l'école et ont habité là. Il travaillait alors à la mine de Destival. Déporté en Allemagne comme STO il faisait partie des anciens combattants de la commune.

Nous étions allé lui souhaiter son anniversaire de 100 ans à la maison de retraite Notre Dame des Pins à Saint Privat des Vieux où il résidait depuis 2021.

Le 30 avril 2023, tout doucement, à presque 101 ans, il s'en est allé rejoindre son épouse Andrée décédée en août 2020, laissant Claudine et Alain orphelins.

Claudine est une assidue du club de gym, de l'atelier mémoire, ainsi que de la médiathèque où elle est bénévole, même si ces derniers temps l'état de santé de son papa l'a accaparée.

Notre conseil municipal présente à sa fille Claudine, à son fils Alain, à son gendre et belle fille, ainsi qu'à tous ses petits enfants et arrière petits dans la peine, nos sincères condoléances ainsi que l'expression de notre sincère affection.



Fête des 101 ans de Madame Germaine PEYRO au club de l'amitié

C'est avec stupeur que nous avons appris les décès respectifs de nos deux centenaires : Madame Germaine PEYRO et Monsieur André ROUVIER.



Fête des 100 ans de Monsieur André Rouvier

N.B. : Nous présentons également toutes nos sincères condoléances aux familles julirosiennes qui depuis le début de l'année ont perdu un être cher et les assurons de toute notre compassion.



Conseil municipal du 30 mars 2023

Information au conseil municipal :

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport quinquennal relatif aux compétences transférées à Alès Agglomération depuis le 1 janvier 2017, reçu en mairie le 8 décembre 2022.

Le conseil municipal prend acte du rapport quinquennal relatif aux compétences transférées.

D_2023_01 : Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs

D_2023_02 : Délibération autorisant le recrutement d'agents saisonniers –emplois non permanents pour accroissement d'activité

D_2023_03 : Convention de partenariat avec l'association « LA VERRERIE D' Alès » pour la réalisation d'un programme cirque.

D_2023-04 : Renouvellement de soutien exceptionnel à SOS MÉDITERRANÉE – Association Européenne de Sauvetage en Haute Mer

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la commune et d'octroyer à l'association SOS méditerranée France une subvention de 500€ (cinq cents euros) pour l'année 2023.

D_2023_05 : Convention de partenariat avec Centre Social Le Kiosque et la commune de Saint Julien les Rosiers

D_2023_06 : Subvention au Centre Social Le Kiosque pour les activités « Bouge tes vacances » et « Mercredis malins »

D_2023_07 : Subvention aux associations 2022

D_2023_08 : Subvention exceptionnelle à l'APE

D_2023_09 : Attribution de subvention pour ravalement des façades Mr LOPEZ Joseph

D_2023_10 : Convention cadre de reversement de subvention pour l'achat de VPI à l'école primaire-entre Alès Agglomération et la commune de ST Julien les Rosiers-dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

D_2023-11 : Convention de mutualisation des séances de gestes et techniques professionnels d'intervention au profit des policiers municipaux avec la ville d'Alès.

D_2023_12 : Vente de terrain lotissement « Cœur de Village » - macro lot 3 : lot 8 de 136 m2 à Mr et Mme ABACCI

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

En préambule au vote du budget Mr le Maire fait état de la situation financière de la commune et du contexte dans lequel s'est fait l'élaboration des budgets :

M. l'adjoint aux finances M. PLANTIER Éric poursuit sur la présentation des budgets :

D_2023_13 : Compte administratif du Budget Lotissement Cœur de Village 2022

D_2023_14 : Compte de gestion du Budget Lotissement Cœur de Village 2022

D_2023_15 : Affectation des résultats 2022-budget lotissement cœur de village

D_2023_16 : Budget annexe Primitif lotissement Cœur de Village 2023

D_2023_17 : Compte administratif du budget général 2022

D_2023_18 : Compte de gestion du Budget Général 2022

D_2023_19 : Affectation des résultats 2022-budget général

D_2023_20 : Budget primitif Budget Général 2023

D_2023_21 : Taux des 2 taxes

D_2023_22 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2022

Tous les points ci-avant concernent le vote du budget 2023 et le bilan du budget 2022, une note de présentation a été jointe avec la convocation.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

D_2023_23 : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Alès Agglomération en date du 21 mars 2023

D_2023_24 : Subvention exceptionnelle à la « CROIX ROUGE » pour venir en aide à la Turquie et Syrie suite au tremblement de terre.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : <https://www.saintjulienlesrosiers.fr>





Piscine : tout miser sur 2024

Les canicules de plus en plus importantes en longueur et en intensité rendent indispensables la mise en place d'îlots de fraîcheur à destination des populations qui en sont le plus dépourvues. Ce constat plaide en faveur de la réouverture de la piscine du Carabiol.

Pour des raisons budgétaires et de mise aux normes, elle n'a pu être effective cette année, en accord avec Alès Agglomération, nous gardons ce cap pour 2024, année des jeux olympiques et de la promotion des équipements sportifs.

Points d'Apport Volontaire cartons :

Depuis quelques semaines, deux containers-carton sont disposés sur notre commune :

- **le premier** au début du chemin du Grès
- **le deuxième** au bas de la place de la Paix au village de Saint Julien

Ils sont destinés à répondre à la problématique des emballages en carton en y ajoutant un élément esthétique fort apprécié.



D'autres containers-carton seront disposés en différents lieux de la commune.

Composteurs :

Alès Agglo va octroyer à notre commune une centaine de composteurs individuels de 560 litres auxquels vont s'ajouter des seaux de 7 litres (plus pratique pour transférer les déchets organiques).

Par le passé, « Vivre en Cévennes » avait fait la promotion de ce concept auprès des propriétaires, ce qui explique le nombre important de julirosiens qui en sont équipés.

Il semble important cependant de promouvoir une deuxième opération de ce genre pour ceux qui n'en possèdent pas encore.

Pour ce faire, nous mettons à disposition au secrétariat de mairie une fiche de préinscription pour l'acquisition de ces composteurs, sachant que la participation financière demandée sera de 20 €.

N'hésitez pas à venir vous inscrire, une réunion d'information sera organisée lorsque le nombre de demandeurs sera suffisamment important.

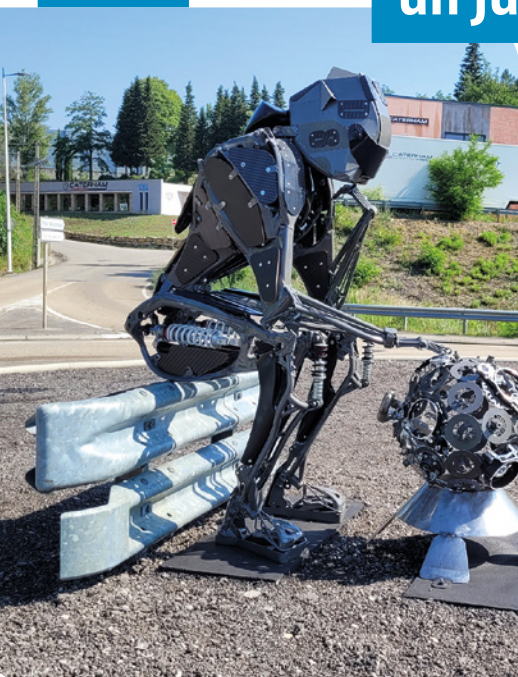
L'artiste Dany Beauthéac, un julirosien à l'honneur

Au rond point du pôle mécanique, le « pilote » trône face au complexe automobile

Dany Beauthéac, alias D8, est un artiste qui habite Saint Julien les Rosiers.

Il n'est pas un inconnu dans la commune, il participe régulièrement, toutes les années, à Fortun'Art dont il est un inconditionnel.

Il a été pressenti par la direction du pôle mécanique et Alès Agglo pour agrémenter le rond point qui a été réaménagé avec des matériaux recyclés. La végétation et la terre ont été remplacées par les revêtements des routes qui ont été rabotées, les bordures peintes en blanc et vert rappellent celles du circuit. La statue du « pilote », comme toutes sculptures de Dany Beauthéac,



est faite de matériel de récupération, qu'il s'est procuré auprès des entreprises présentes sur le pôle même, qui fabriquent des pièces en lien avec le spot automobile, comme Duqueine, CIP, ou Sherco. Le «Pilote », nommé « Ingénus », en clin d'œil avec le slogan d'Alès Agglo : « le sud ingénieux », est assis façon penseur de Rodin et regarde la sphère à ses pieds qui symbolise le monde mécanique. Cinq mois et plus de 400 heures de travail pour confectionner cet ensemble de 2,50m de haut, 2m de long et plus de 200 kg.

Une belle réalisation à laquelle a participé une autre entreprise julirosienne : Espace Métal, qui peint la sculpture avec une peinture spéciale thermo-laqué qui lui donne la couleur du métal et la protège de la rouille.

Nos félicitations à l'artiste Dany Beauthéac pour sa création, ainsi qu'à l'entreprise Espace Métal pour avoir mis son savoir faire au service de l'art.

La Cisjordanie sous haute tension

Hébron, principale ville de Cisjordanie, concentre aujourd'hui les pires dérives de l'état d'Israël.

Cela se passe depuis des décennies quand les colons vont couper les oliviers des palestiniens ou quand ils clôturent des terres qui ne leur appartiennent pas. Le tout sous le regard de l'armée israélienne qui protège non pas le droit, mais les colons.

L'arrivée de la coalition d'extrême droite au pouvoir a provoqué un regain de tension dans les territoires occupés, Les démocrates israéliens qui ont lutté contre la tentation de mettre fin à la séparation des pouvoirs se mobilisent beaucoup moins lorsqu'il s'agit de protester contre l'oppression que fait subir leur état aux palestiniens.

Israël ne sera jamais un état démocratique tant que le problème de la colonisation ne sera pas réglé. Le monde occidental, dans sa composante majoritaire, ferme les yeux sur cette situation et l'Europe n'a émis aucune condamnation de cette dérive.

Quant à la France, elle n'a pas voté en décembre 2022 la résolution dénonçant l'occupation israélienne des territoires palestiniens à l'ONU. Quelques mois plus tard (février 2023), Monsieur MACRON recevait Monsieur NETANYAHOU avec tous les honneurs sans dire un mot sur cette occupation.

Pourtant, quelle différence avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie ? Peut-on être crédible lorsqu'on pratique en permanence ce double discours ?

Quant au mauvais procès d'antisémitisme que l'on fait souvent à ceux qui osent critiquer l'état d'Israël (le boycott des produits israéliens par exemple est un combat politique et non une manifestation de racisme) il est sain de lutter par tous les moyens contre le fascisme qui s'installe dans ce pays, mettant en danger l'existence même d'Israël.

À un moment où le combat admirable du peuple ukrainien pour sauvegarder l'intégrité territoriale de son pays est mené avec courage et abnégation, n'oublions pas tout autant le combat admirable des palestiniens pour vivre en paix sur leur terre.



SOS Méditerranée – Notre humanité en bandoulière

Il n'est pas, par les temps qui courent, politiquement « porteur » d'afficher sa solidarité envers les migrants, même si, comme c'est hélas trop souvent le cas, ils se noient en mer.

Pourtant, cet attachement à garantir avant tout le droit à la vie et à la dignité, quels que soient les territoires et les personnes, devrait rester un principe intangible à nos sociétés.

En soutenant les opérations vitales de recherche et de sauvetage en mer de SOS Méditerranée, nous ne faisons qu'encourager ce devoir élémentaire d'assistance à personne en danger.

Les états européens, incapables d'avoir un débat serein sur la question de l'asile et de l'immigration ont focalisé les contrôles aux frontières extérieures de l'Union Européenne. En liant sauvetage en mer et politique migratoire, ils ont enfermé le devoir d'assistance dans des enjeux de souveraineté où chacun fixe des règles souvent trop contraignantes,

Pendant ce temps, le décompte macabre se poursuit. Selon une estimation basse, au moins 26000 personnes qui tentaient de rejoindre l'Europe sur des embarcations de fortune ont péri noyées en Méditerranée depuis 2014.

Une année avant les élections européennes, il est bon de rappeler que le sauvetage en mer est un devoir moral et légal qui relève tout à la fois du rôle des Etats, des

institutions européennes et des acteurs de la société civile.

Aujourd'hui pourtant, force est de constater l'absence des Etats. Seules les associations humanitaires assument cette mission au risque de sanctions, de dé-légitimations et d'intensifications des contraintes : tout un aréopage de mesures visant à décourager les ONG.

Alors, il reste les vœux pieux des revendications :

- le refus de fermer les yeux face au drame humain qui se joue tous les jours en Méditerranée,
- le respect des règles applicables au sauvetage en mer,
- abolir les sanctions contre les associations humanitaires,
- garantir aux personnes secourues le droit de débarquer dans un lieu sûr,
- maintenir un espace humanitaire en haute mer.

Plus de 200 ans après la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, l'égalité et la fraternité restent toujours à conquérir.



Collège Daudet : de bonnes nouvelles pour la rentrée prochaine

Le collège Daudet qui, dans la carte scolaire, est l'établissement de rattachement des élèves de notre commune, va être doté, pour la prochaine rentrée d'un deuxième conseiller pédagogique d'éducation (CPE) ainsi que d'un poste d'enseignant supplémentaires, C'est une excellente nouvelle à un moment où l'établissement multiplie les ouvertures pour créer du lien entre les classes de CM2 et l'arrivée en sixième afin de rendre plus facile pour les élèves ce passage de l'enfance à l'adolescence.



Cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs

Cette année nous allons renouer avec la tradition de la cérémonie de citoyenneté.

La cérémonie de citoyenneté permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre sa carte d'électeur.

Cette cérémonie est pleinement symbolique. Symbolique, parce qu'elle témoigne de la volonté de ces jeunes de participer à la vie républicaine de notre pays.

Qu'on en juge par exemple par cette très belle expérience du chant choral entre école et collège initiée par M FOULC, le professeur de musique. On le découvre aussi à travers l'initiation aux échecs au profit des élèves de CM1-CM2 dont l'initiative revient à M FAGARD, professeur à Daudet qui a animé ces ateliers.

On le voit, de belles idées qui se traduisent en actes et qui préparent de la meilleure des manières l'entrée dans le secondaire des élèves julirosiens.

Cette démarche volontaire représente, à elle seule, un acte fort de citoyenneté.

Symbolique également, car elle nous rappelle, que, quelles que soient nos origines, la couleur de notre peau, notre culture, notre condition sociale ou notre religion, nous sommes tous des citoyens d'un Etat où les valeurs de la République s'exercent dans le cadre d'une démocratie laïque.

Depuis le début de l'année c'est une quarantaine primo électeurs qui ont été enregistrés sur les listes électorales de la commune.

Nous organiserons cette cérémonie à la rentrée, début septembre, la date exacte sera communiquée ultérieurement. Au cours de celle-ci les nouveaux électeurs se verront attribuer leur première carte d'électeur accompagnée du livret citoyen présentant les principaux droits et devoirs du citoyen.

Obligations légales de débroussaillage : un appel au civisme

Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage, tout propriétaire est tenu de nettoyer sa propriété.

À ce titre, depuis plusieurs années maintenant, rappel est fait de ces obligations car le feu de forêt est omniprésent dans notre région et il peut causer des dégâts sur les biens, quelquefois irréversibles, sans compter le traumatisme qu'il engendre chez les personnes qui en ont fait l'expérience.

Trop de particuliers sur notre commune ne respectent pas cette obligation qui doit s'effectuer maintenant, au moment où l'herbe est haute et où la sécheresse bien présente, n'en n'est pas encore à son point critique.

Pour information, en cas de non-respect de

cette réglementation, vous vous exposez à une amende, et le cas échéant, à la réalisation d'office des travaux.

N.B. : Nous avons procédé à plusieurs débroussailllements importants pour le compte de la commune durant les deux dernières années :

- Route de Cercafiot,
- Chemin d'Arbousse,
- Chemin du Badaras,
- Chemin des Roberts et des Mathieux.

Ces travaux nécessitent un budget important, ce qui explique que nous procédons par étape toutes les années en provisionnant une somme de 15 000 €/ans.



L'écrin cévenol

Multi-services pour vos travaux d'extérieur

- Entretien et Nettoyage de vos espaces verts, terrasses et allées
- Taille, Débroussaillage et Tonte
- Aménagements Paysagers
- Création de Bassins d'Ornement

Gil Ribes
Saint Julien les Rosiers
Téléphone : 06-64-47-86-69
Siret : 94817189700010



L'Eden de Gé
Un institut atypique au fond du Jardin
 Un temps pour soi

Prestations esthétique
 Bons cadeaux
 LPG Endermologie

Cocooning
 Sun Bronzage
 Produits cosmétique BELESA
 Chèques cadeaux

Tarif Adolescent

211 Chemin du Chêne Blanc
 30340 Saint Julien les Rosier
 06/60/81/80/71

Coupen
 Bon cadeau
 6€
 sauf épilation : Lèvres/sourcil
 A découper



JB ETANCHEITE
 &
Multi-Travaux
 BRUN Jérôme
 Artisan depuis 2011

Etancheur couvreur, poseur de gouttières zinc
 Multi-travaux

06/21/78/54/27
 30340 Saint Julien les Rosiers
 Jerome.brun1@orange.fr



Gédicom, plus que jamais à votre service.

Les événements climatiques qui ont touché les Cévennes et le Var l'année dernière et ceux que nous subissons déjà ont le mérite de mettre en lumière l'importance de la communication. Les modes de diffusion de l'information par les canaux classiques, utilisés par la commune, ne sont pas suffisants.

De plus, les communes sont soumises à de nombreux risques majeurs comme les risques

naturels ou technologiques. Pour faire face à ces risques, les communes s'organisent autour d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

C'est pourquoi, en partenariat avec Alès Agglomération, le service GÉDICOM a été mis en place il y a maintenant plus d'un an. Dans plusieurs Echos en 2022, nous vous avons informé sur le sujet. Mais force est de constater que très peu d'entre vous ont fait la démarche pour s'inscrire et profiter de ce système de sécurité et de prévention.

Nous savons aujourd'hui qu'il est important d'être prévenu rapidement, à tout moment et n'importe où, de problèmes et d'événements à venir ou en cours de développement. Savoir quelle doit être la conduite à tenir à ce moment là est crucial.

Inscrivez-vous sur le système de télé-alerte GEDICOM

Si vous ne l'avez pas encore fait, inscrivez-vous en utilisant le lien suivant :

www.alesagglomeration.fr ou :

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp>

Si vous connaissez des personnes ne possédant aucun accès à internet, il existe un document papier qui a été imprimé dans l'Écho de juin 2022, n'hésitez pas à les inscrire (avec leur accord cela va sans dire), c'est gratuit !



INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été imprimé à 1750 exemplaires sur papier PEFC

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
 30340 Saint Julien Les Rosiers
 Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
 du lundi au vendredi :
 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

